



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 septembre 2024 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2024 09 16 -06- RESSOURCES HUMAINES - Mise à jour
des emplois non-permanents pour accroissements temporaires
d'activité

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 03/09/2024
En exercice : 33	
Présents : 24	Affichage de la convocation : 10/09/2024
Pouvoirs : 6	
Votants : 30	Affichage du compte rendu : 19/09/2024
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danièle CHARVOLIN, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
M Safi BOUKACEM donne pouvoir à M Daniel JULLIEN M Olivier DEROZARD donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Henri COQUARD M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Brigitte REGIS MOREAU Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ	
Absents ou excusés :	
Mme Chantal BERTHILLON Mme Sandrine ARNAUD Mme Anne LANSON- PEYRE DE FABREGUES	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il est proposé la création de la liste des emplois non permanents pour accroissements temporaires d'activité à compter du 1^{er} octobre 2024 :

Cadre d'emplois	Quotité	Nombre de poste	Service
Adjoint d'animation	4,00	1	Périscolaire
Adjoint d'animation	07,50	6	Périscolaire
Adjoint d'animation	15,75	3	Périscolaire
Adjoint d'animation	21,75	1	Périscolaire
Adjoint technique	31,5	1	Entretien
Adjoint technique	21,00	1	Entretien
Adjoint technique	20,00	1	Aide cuisine
Adjoint administratif	17,50	1	EFS
Adjoint technique Renfort	35h	1	Non affecté
Adjoint administratif Renfort	35h	1	Non affecté

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

30 suffrages exprimés : 30 voix Pour

UNANIMITÉ des suffrages exprimés

AUTORISE la création des emplois non- permanents pour accroissement temporaire d'activité telle que décrite ci-dessus.

DIT QUE la rémunération afférente est prévue aux différents comptes concernés du sous-chapitre 64, chapitre 12 du budget primitif 2024 de la commune

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

19.09.2024

et de la publication en mairie le

19.09.2024

La secrétaire
Béatrice DUMORTIER



Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

